



COMMUNE DE GENTHOD

AVIS

ENQUETE PUBLIQUE N° 7710

Relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987, et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière du 30 janvier 1989)

Commune : Genthod
Tronçon : route du Saugy
Objet : Circulation

Pour des raisons de sécurité du passage piétons présent au carrefour entre la route du Saugy et la route du Creux de Genthod, il est nécessaire d'abaisser la vitesse à 30 km/h sur la route du Saugy et sur la route du Creux-de-Genthod, sur une distance de 50 mètres en aval et en amont de ce passage piétons sur la route du Saugy et 50 mètres avant le carrefour sur la route du Creux-de-Genthod.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, **dans le délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle**, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté sur demande :

- à l'office cantonal des transports (OCT) 4, chemin des Olliquettes, 1213 Petit-Lancy, case postale 271, 1211 Genève 8, tél. 022 546 78 00 ou à
- à la Mairie de Genthod, rue du Village 37, 1294 Genthod (horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 19h ; mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 ; mercredi de 8h30 à 12h30 - fermé le vendredi. Durant les vacances scolaires lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 mercredi de 8h30 à 12h30 – fermé le vendredi).

Date de parution : 24 septembre 2026

La Mairie